**Formulaire d’inscription à l’apprentissage virtuel 2022-2023**

Aux parents/soignants/tuteurs du TDSB,

Vous avez peut-être appris que le gouvernement de l’Ontario a récemment annoncé que tous les conseils scolaires doivent offrir une option d’apprentissage virtuel à tous les élèves du primaire et du secondaire pour l’année scolaire 2022-23.

Bien que nous nous attendions à ce qu’un plus grand nombre d’élèves participent à l’apprentissage en personne l’année prochaine, nous reconnaissons que certains parents/soignants et élèves choisiront l’apprentissage virtuel pour répondre à leurs besoins.

Avec les plans et la dotation en personnel déjà en cours pour septembre, le Toronto District School Board (TDSB) demande aux familles intéressées à demander l’apprentissage virtuel pour toute l’année scolaire 2022-2023 de remplir un [Formulaire d’inscription à l’apprentissage virtuel](https://tdsb.ca1.qualtrics.com/jfe/form/SV_cIvO9GPFtaCZEiO).

Si votre enfant sera scolarisé en personne l’année prochaine, **aucune action n’est nécessaire**.

Le [Formulaire d’inscription à l’apprentissage virtuel](https://tdsb.ca1.qualtrics.com/jfe/form/SV_cIvO9GPFtaCZEiO) est disponible en ligne dès maintenant. La date limite pour le remplir est le **lundi 21 mars à 23 h 59.** Veuillez noter qu’il n’y aura pas de possibilité de passer de l’apprentissage en personne à l’apprentissage virtuel ou vice-versa une fois le formulaire d’inscription fermé.

Pour en savoir plus sur l’apprentissage virtuel pour l’année scolaire 2022-23, y compris les détails concernant la disponibilité des programmes, la technologie, les activités parascolaires, etc., veuillez consulter [www.tdsb.on.ca/VirtualLearning](http://www.tdsb.on.ca/VirtualLearning) (en anglais seulement).

Si vous avez plus d’un enfant dans une école du TDSB (de la maternelle à la 12e année), veuillez remplir un formulaire d’inscription à l’apprentissage virtuel distinct pour chaque enfant en utilisant ce même lien.

Pour les élèves nouvellement inscrits au TDSB qui commenceront à fréquenter l’école en septembre 2022, les informations concernant le processus de sélection de l’apprentissage virtuel seront partagées à une date ultérieure.

Nous vous remercions de votre collaboration alors que nous nous préparons pour l’année scolaire 2022-2023.